

„ jette a été informée que quelques particuliers ;  
 „ chagrins de ce qu'on leur ôte par là les moyens  
 „ de continuer leurs usures & leur mauvais com-  
 „ merce, ont répandu de faux bruits dans le pu-  
 „ blic d'une nouvelle refonte des especes, ou d'une  
 „ fabrication de billets pour avoir cours conjointe-  
 „ ment avec les especes &c. Sa Majesté voulant  
 „ faire connoître plus particulièrement ses inten-  
 „ tions, a ordonné & ordonne l'exécution de ses  
 „ précédents Arrêts, déclarant qu'en conséquence  
 „ d'iceux, le premier d'Août 1715. les Louïs d'or  
 „ ne seront plus reçûs que pour 14. livres ; les Écus  
 „ pour trois livres dix sols, les doubles, demis & me-  
 „ nuës especes à proportion. Que c'est sur ce  
 „ pied-là de 14. livres & de 3. liv. 10 sols que  
 „ les especes demeureront fixées pour l'avenir, sans  
 „ aucune innovation, & sans qu'il puisse y être joint  
 „ aucuns billets de quelque nature & sous quelque  
 „ prétexte que ce soit. &c.

*Banquerou-  
tes frequen-  
tes.*

III. Comme depuis quelques mois, il s'est fait  
 plusieurs banqueroutes assés considerables dans dif-  
 ferentes Villes du Royaume, on les attribué à la  
 facilité qu'ils ont trouvé d'emprunter de grosses som-  
 mes de ceux qui craignoient de perdre sur leur ar-  
 gent par la diminution des especes; mais l'on tra-  
 vaille à remedier à des abus semblables, en punis-  
 sant severement ceux de ces Banqueroutiers qui ont  
 été pris, & à chercher les expédiens pour rétablir  
 le crédit public dans le Commerce, tant dans le  
 Royaume qu'avec les étrangers.

*Le Roi  
envoie six  
Chevaux de  
main au Roi  
Auguste.*

IV. Le 14. Mai Mr. de Senneville l'un des Ecu-  
 yers du Roi, partit de Paris pour conduire au Roi  
 Auguste les six chevaux barbes, dont Sa Majesté  
 lui fait present. Les selles, housses, brides, & au-  
 tres garnitures, sont si riches, qu'on les estime à  
 54. mille livres. Avant leur départ le Prince Ble-

Etoral